

# Avant-propos : paysages lacustres et préhistoire

Autor(en): **Arnold, Béat / Hafner, Albert / Marguet, André**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **132 (2012)**

PDF erstellt am: **28.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## AVANT-PROPOS : PAYSAGES LACUSTRES ET PRÉHISTOIRE

Le paysage et le temps, l'eau et la préhistoire, la région des Trois-Lacs et l'Arc alpin : le 135<sup>e</sup> congrès du CTHS, tenu de manière extraordinaire en Suisse, sur les rives du lac de Neuchâtel, n'aurait pu opter pour un lieu et une année mieux choisis.

En effet, l'année 2010 correspond, pour la préhistoire européenne, à un événement exceptionnel : le dépôt du dossier de candidature « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » comme bien culturel du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Initié en 2004, dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire de la découverte des stations lacustres, ce projet sériel porté par la Suisse, visant à classer un ensemble d'objets similaires et complémentaires, a pris rapidement une dimension transnationale lorsque l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie et la Slovénie se sont jointes au projet.

Quinze cantons suisses et six pays sont ainsi associés à cette candidature, et autant d'institutions archéologiques, de réglementations juridiques, politiques ou administratives qui ont dû faire l'objet d'une analyse comparative, d'une mise en commun des connaissances, d'un renforcement des réseaux, d'une collaboration sans frontière.

La première tâche a consisté à identifier le bien dans sa globalité, en élaborant une base de données commune, où chaque partenaire présente l'ensemble de ses gisements lacustres ou de tourbières.

Dans une seconde phase, chaque état a sélectionné ses gisements les plus remarquables, les mieux conservés et s'est engagé à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin de préserver ces archives du passé pour les générations futures.

En effet, ces gisements, qui s'étendent du début du Néolithique à l'aube de l'âge du Fer, contiennent un patrimoine d'une qualité irremplaçable par le fait que leurs sédiments gorgés d'eau ont préservé la matière organique. On peut ainsi y suivre de manière particulièrement précise l'évolution de la sédentarisation, le développement de l'agriculture et de l'élevage, la survivance de la cueillette, de la pêche et de la chasse, enfin l'émergence de la métallurgie. Aux premiers objets en cuivre font place ceux en bronze, et on observe même l'apparition des premiers objets en fer.

Le développement de la dendrochronologie, appliquée souvent à l'ensemble des pieux d'un village, a également ouvert des perspectives auxquelles les préhistoriens, il y a moins d'un demi-siècle, n'auraient même pas pu rêver : suivre l'évolution d'un village année après année, en déduire son organisation architecturale et en esquisser sa structure sociale.

Les sédiments sur lesquels ont été édifiées ces stations lacustres et ceux qui les ont recouvertes ont également une valeur scientifique inestimable nous permettant, en multipliant et en diversifiant les analyses, d'affiner de plus en plus le paysage dans lequel évoluaient les préhistoriques, les variations du climat, les fluctuations des plans d'eau, mais également l'impact des défrichements ou au contraire des phases de reprise de la forêt.

La constitution du dossier de candidature, entre les volets administratif et analytique, a donc été également à l'origine, comme nous l'avons mentionné, d'un bilan des gisements de chaque région sous la forme d'une base de données. Pour la Suisse, la

précédente recension date de 1930 (Pfahlbauten 11. und 12. Bericht). En France, plus particulièrement pour les régions de Rhône-Alpes et de Franche-Comté concernées par le projet, seuls des inventaires locaux par plan d'eau existaient. La constitution de cette base de données permet de franchir plus facilement les frontières administratives et la mise en commun des informations offre de nouvelles perspectives de recherche, en ouvrant les espaces régionaux et leur documentation. Elle contribuera également à une meilleure contextualisation des fouilles de sauvetage et des recherches réalisées en retrait des plans d'eau, en favorisant l'analyse des terroirs gérés par les lacustres.

Paysages, villages, démographie humaine, autant de thèmes gravitant autour des stations littorales pour lesquels l'année 2010 marque donc un tournant fondamental, non seulement dans la recherche, mais également dans la volonté de préserver ces archives non écrites contenues dans des sédiments ou des gisements particulièrement menacés par le développement anthropique actuel.

Béat ARNOLD

*archéologue cantonal de Neuchâtel*

Albert HAFNER

*responsable de la section Archéologie subaquatique et des sites humides, Service Archéologique du Canton de Berne*

André MARGUET

*conservateur au DRASSM à Marseille*

#### Note des éditeurs :

Le dossier « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » a été accepté par l'UNESCO et les gisements archéologiques sélectionnés sont inscrits au Patrimoine mondial depuis le 27 juin 2011.